



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 24 octobre 2022
Objet : Servitude ENEDIS signature d'acte

L'an deux mille vingt et deux et le 24 octobre à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, AILLAUD Marion, KERBOUA Yasmina, ROBERT Carole, AILLAUD Karine MOUREN Sylvie, HUBERT Armelle, et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DURAND Thierry, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, Mrs HOLIET Samuel, CHAMBRE Emmanuel, BONO Vicente, et AKLA Mohammed.

Procurations : Mr CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie.

Mr GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20221024-2022_07_42-

Conseil Municipal du 24 octobre 2022

Délibération n° 2022/07/42

Objet : Servitude ENEDIS signature d'acte

Mme le Maire rappelle que lors de sa séance du 24 septembre 2020, le conseil municipal a validé une servitude au profit d'ENEDIS sur l'avenue Arthur Roux. L'acte doit être signé devant notaire, mais étant déjà prise par une autre réunion à la même date, Mme le maire propose d'autoriser Gilles GONCALVES à signer l'acte notarié.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. Gilles GONCALVES, 1^{er} adjoint, à signer l'acte et tout document nécessaire à l'établissement de cette servitude.

Malijai,
Le 24 octobre 2022
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 25/10/2022

Application agréée F. lequatre.com

99_DE-004-210401089-20221024-2022_07_42-